



Bonjour à toutes et tous,

Le vendredi 23 octobre 2020 à 12h30 se réunira le conseil de participation de notre école.

Le conseil de participation qui se réunit 4 fois par an est composé de :

- La Direction de l'établissement
- Le Pouvoir Organisateur
- Des Représentants du personnel (équipe éducative)
- De parents et des membres de l'AP

L'Association des Parents est chargée de définir l'ordre du jour de ce conseil de participation et les parents peuvent exprimer leur volonté de voir certains sujets abordés lors de celui-ci.

Il doit cependant s'agir de sujet concernant le collectif de l'école, des points qui pourraient être améliorés dans l'établissement et/ou dans le fonctionnement, de la volonté de certains aménagements etc...

**Vous pouvez donc transmettre vos propositions par email à l'adresse [ap.ecolevanmeyel@gmail.com](mailto:ap.ecolevanmeyel@gmail.com).**

**Le vendredi 16 octobre prochain**, l'AP adressera l'ordre du jour aux différents intervenants afin que tout le monde puisse préparer cette réunion si importante pour notre école et nos enfants.

L'Association des Parents souhaiterait voir aborder des sujets comme :

- Suivi du dossier concernant l'ancienne direction ;
- Suivi du dossier de l'installation d'un box pour les vélos ;
- Aménagements, décorations et verdissement de la cour de récréation ;
- Sécurisation des abords de l'école que l'on vienne à pied, en vélo et/ou en voiture (sensibilisation aux bons réflexes devant l'école) ;
- Mise en place d'une étude dirigée ;

Le bureau de l'Association des Parents est joignable par email [ap.ecolevanmeyel@gmail.com](mailto:ap.ecolevanmeyel@gmail.com) ou via la messagerie instantanée Messenger de notre page  AP Ecole Van Meyel.

Nous espérons recevoir vos propositions et vous remercions par avance de votre investissement au sein de notre AP et de notre école.

### **Les membres du Bureau :**

**Aurore Le Gal**, Présidente FF,

**Fabian Fontenelle**, Trésorier FF,

**Valentine Theys et Pascal Boogaerts**, Chargés de la communication FF